

Paris, le 14 mai 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2025

Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :

322

Nombre d'actions des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :

16 092 547

Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée :

21 928 191

QUORUM général atteint

82,08%

N°	Résolutions	Résultat	Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Non exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)
1.	Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 novembre 2024	Adoptée	21 928 191 80,68%	0 0,00 %	21 813 196 99,79%	46 468 0,21%	68 527

<u>DÉCISIONS ORDINAIRES</u>							
1.	Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 novembre 2024	Adoptée	21 928 191 80,68%	0 0,00 %	21 813 196 99,79%	46 468 0,21%	68 527
2.	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2024	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 728 101 99,09%	200 090 0,91%	0
3.	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 novembre 2024	Adoptée	21 928 191 80,68%	0 0,000%	21 790 196 99,68%	69 468 0,32 %	68 527
4.	Examen et approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,000%	21 828 523 99,55%	99 668 0,45%	0
5.	Approbation de la politique de rémunération du Président - Directeur Général	Adoptée	21 706 919 80,37%	221 272 0,65%	20 944 555 96,50%	760 756 3,50%	1 608
6.	Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux non exécutifs	Adoptée	21 917 827 80,99%	10 364 0,03%	21 749 656 99,23%	168 171 0,77%	0

N°	Résolutions	Résultat	Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Non exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)
7.	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024 ou attribués au titre du même exercice au Président - Directeur Général	Adoptée	21 706 919 78,94%	221 272 0,65%	20 495 702 95,68%	925 994 4,32%	285 223
8.	Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 -I du Code de commerce	Adoptée	21 928 191 80,16%	0 0,00%	20 994 146 96,50%	762 363 3,50%	171 682
9.	Ratification de la nomination de Madame Isabelle BORDRY en qualité d'administrateur	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 868 018 99,73%	60 173 0,27%	0
10.	Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de Madame Isabelle BORDRY, renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Isabelle BORDRY pour une durée de trois années	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 880 286 99,78%	47 905 0,22%	0
11.	Ratification de la nomination de Monsieur Michel SIRAT en qualité d'administrateur	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 881 634 99,79%	46 557 0,21%	0
12.	Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Michel PARIS, renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michel PARIS pour une durée de trois années	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 790 008 99,37%	137 306 0,63%	877
13.	Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Louis CHAUSSADE, non renouvellement de son mandat d'administrateur pour une nouvelle durée de trois années	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 881 634 99,79%	46 557 0,21%	0
14.	Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur représentant les salariés actionnaires de Madame Aline STICKEL, nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires pour une durée de trois années	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 878 080 99,77%	50 111 0,23%	0

N°	Résolutions	Résultat	Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Non exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)
----	-------------	----------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------

15.	Nomination de KPMG SA, en charge de la certification des informations en matière de durabilité	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 881 634 99,79%	46 557 0,21%	0
16.	Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de procéder à l'achat par la Société de ses propres actions	Adoptée	21 928 191 57,82%	0 0,00%	14 046 366 99,36%	90 191 0,64%	7 791 634
30.	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 868 018 99,73%	60 173 0,27%	0

DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES							
17.	Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres	Adoptée	21 928 191 57,92%	0 0,00%	14 066 922 99,36%	90 191 0,64%	7 771 078
18.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves ou de primes	Adoptée	21 928 191 57,92%	0 0,00%	14 096 940 99,57%	60 173 0,43%	7 771 078
19.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 387 748 97,54%	540 443 2,46%	0
20.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, avec délai de priorité obligatoire, dans le cadre d'offres aux public autres que celles visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 751 721 99,20%	176 470 0,80%	0

N°	Résolutions	Résultat	Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Non exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)
21.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, avec délai de priorité facultatif, dans le cadre d'offres aux public autres que celles visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier capital à émettre de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 608 045 98,54%	320 146 1,46%	0
22.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres au public visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 058 546 96,03%	869 645 3,97%	0
23.	Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	20 956 905 95,57%	970 391 4,43%	895
24.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital social	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 781 700 99,33%	146 491 0,67%	0
25.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou à l'attribution de titres de créance en rémunération de titres apportés à toute offre publique d'échange initiée par la Société	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 863 708 99,71%	64 483 0,29%	0
26.	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents de Plan(s) d'Epargne d'Entreprise du groupe pour un montant de 3 % du capital.	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,00%	21 766 731 99,26%	161 460 0,74%	0

N°	Résolutions	Résultat	Voix exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Exclusions (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Pour (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Contre (en nombre et en proportion des voix exprimées)	Non exprimées (en nombre et en proportion des voix exprimées)
----	-------------	----------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------

27.	Autorisation à consentir au conseil d'administration, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions à émettre ou existantes au profit des salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux de la Société et des entités liées	Adoptée	21 928 191 80,16%	0 0,000%	20 862 696 95,89%	894 819 4,11%	170 676
28.	Fixation des plafonds généraux des délégations de compétence à un montant nominal de (I) 2 065 000 € pour l'ensemble des augmentations de capital par voie d'émission d'actions ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, (II) 1 032 000 € pour les augmentations de capital par voie d'émission d'actions ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription, (III) 516 000 € pour les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (sans délai de priorité) et (IV) 500 000 000 €, pour les émissions de titres de créance donnant droit à l'attribution d'un titre de capital ou de créance ; fixation de plafonds particuliers pour les augmentations de capital susceptibles de résulter de l'attribution d'actions gratuites	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,000%	21 743 523 99,16%	184 668 0,84%	0
29.	Modification de l'article 12 des statuts de la Société	Adoptée	21 928 191 81,02%	0 0,000%	21 867 030 99,73%	60 284 0,27%	877

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche - 01 41 43 44 73 / infos-invest@ketb.com

Relations presse

Primate : Thomas de Climens - 06 78 12 97 95 / thomasdeclimens@primate.fr

Kaufman & Broad : Emmeline Cacitti - 06 72 42 66 24 / ecacitti@ketb.com

À propos de KAUFMAN & BROAD

Aménageur et ensemblier urbain, le groupe Kaufman & Broad travaille aux côtés et au service des collectivités territoriales et de ses clients. A travers ses différentes filiales, le groupe propose une expertise complète et 55 ans d'expérience dans la construction d'immeubles de logements, de maisons individuelles, de résidences gérées (étudiants et seniors), de commerces, de plateforme logistiques et d'immeubles de bureaux.

Les collaborateurs du groupe portent et partagent la conviction que Bâtir, c'est agir ! Agir pour l'humain en favorisant la santé et le vivre ensemble, agir pour la ville en participant à son attractivité et son développement, et agir pour la planète en diminuant chaque jour l'empreinte carbone de la construction et de l'usage des bâtiments.

L'ensemble des opérations développées par le groupe participe ainsi positivement à la transition écologique et innove pour créer une ville plus vertueuse.

Pour plus d'informations : www.kaufmanbroad.fr

Le Document d'Enregistrement Universel de Kaufman & Broad a été déposé le 28 mars 2025 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'**« AMF »**) sous le numéro D.25-0194. Il est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Il contient une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.